

## COMMUNE DE LASNE

# ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de LASNE fait savoir qu'une enquête publique, organisée suivant les dispositions de la section 5 du titre 3 du Décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale a été ouverte, concernant :

**Une demande de suppression partielle d'une voirie communale étant le sentier n°81 à l'Atlas des chemins vicinaux de l'ancienne commune de Lasne Chapelle-Saint-Lambert, pour partie touchant les parcelles actuellement cadastrées 1<sup>e</sup> div. sect. F n°459L et n°460G – entre le Chemin de la Vallée et la route de Beaumont.**

## AVIS

Le dossier est déposé à l'examen du public durant 30 jours, du lundi 02 septembre 2019 au mardi 01 octobre 2019 à 11h, chaque jour ouvrable, pendant les heures de service ou sur rendez-vous à la Maison communale, auprès du service Patrimoine.

Tout tiers intéressé peut exprimer ses observations et réclamations par télécopie, par courrier électronique à [patrimoine@lasne.be](mailto:patrimoine@lasne.be), par courrier ordinaire adressé au collège communal ou formulées à l'agent communal délégué à cet effet avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de ladite enquête ;

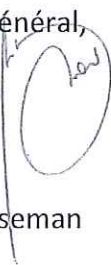
A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Les intéressés qui ont des réclamations ou observations écrites à formuler peuvent introduire celles-ci auprès du Collège communal, durant le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture d'enquête.

A LASNE, le 28 août 2019

Par le Collège communal :

Le Directeur général,



Laurence Bieseman



Le Bourgmestre,



Laurence Rotthier